

## **RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE MONTRÉAL-OUEST**

Conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, j'ai le plaisir, à titre de Maire, de présenter le rapport sur la situation financière de la Ville de Montréal-Ouest.

Ce rapport se veut un compte rendu de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2012, une appréciation de l'exercice financier en cours et un sommaire des orientations de la municipalité pour les années futures.

### **1. LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS**

#### **a) Les activités de fonctionnement**

L'exercice financier 2012 de la Ville de Montréal-Ouest s'est terminé avec un surplus de 880 757\$. Le surplus provient en grande partie de revenus additionnels non prévus.

#### **b) Les activités d'investissement**

Les dépenses d'investissements réalisées au cours de l'exercice financier 2012 se chiffrent à 1 142 814\$. Un montant de 913,362\$ a été investi dans le projet d'infrastructures sur la rue Brock Nord. Une subvention de 356 650\$ se rattache à ce projet, l'investissement net représentant 556 712\$.

Durant l'année 2012, la Ville a aussi investi dans sa flotte de véhicules à hauteur de 106,439\$, dans la maintenance de ses édifices pour 74 100\$ ainsi que l'achat de modules de jeux d'eau pour enfants au montant de 25 300\$

Au cours de l'année 2013, et tout en respectant la volonté de la population, la Ville de Montréal-Ouest a continué d'investir dans ses infrastructures. Ces investissements sont possibles grâce à une nouvelle aide financière gouvernementale octroyée à la Ville à l'été 2013 découlant du Programme d'Infrastructures Québec-Municipalités volet 1.5 (PIQM) au montant de 900 850\$.

### **2. LE RAPPORT 2012 DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier 2012 a été déposé sans élément de réserve et considère que la gestion des finances municipales respecte les pratiques reconnues.

### **3. LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX**

En vertu de la *Loi sur les traitements des élus municipaux*, le maire d'une municipalité doit inclure dans son rapport annuel une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité.

	<u>MAIRE</u>	<u>CONSEILLERS</u>
1° rémunération de base	22 718 \$	9 089\$
2° allocation de dépenses	11 359 \$	4 544\$

### **4. LA LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$**

En terminant, j'ai déposé au bureau de la Greffier de la Ville, tel qu'exigé par la Loi sur les cités et villes, la liste de tous les contrats de plus de 25 000 \$ conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle j'ai présenté ce rapport.

## **5. LE DERNIER PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

Le programme triennal d'immobilisations de 2012 a été dépensé en partie et les principaux investissements ont été le projet de la reconstruction de la rue Brock Nord. Durant l'année 2013, la reconstruction des rues Sheraton et Radcliffe s'est amorcée. Ces investissements ont pu être réalisés grâce à l'aide financière du programme PIQM 1.5.

## **6. LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE EN COURS**

Quant aux résultats nets, nous prévoyons, à moins d'imprévus importants, terminer le présent exercice financier avec un léger surplus. Nous continuons à suivre attentivement nos opérations et à exercer un contrôle très rigoureux sur les dépenses projetées.

## **7. LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2014 – 2015 – 2016.**

Comme toujours, les priorités de travaux seront établies selon les orientations du gouvernement provincial dans le cadre de ses programmes qu'il met à la disposition de la municipalité.

Suite à des négociations avec le gouvernement provincial, la Ville de Montréal-Ouest a réussi à obtenir d'autres subventions provenant du programme PIQM pour l'année 2014.

Ainsi, pour l'an 2013, la Ville de Montréal-Ouest a reçu un montant de 900 850\$ du gouvernement du Québec pour effectuer des travaux d'infrastructure (égout, aqueduc, pavage, etc.) sur les rues Sheraton et Radcliffe. En 2014, le gouvernement provincial s'est engagé à remettre 509 410\$ à la Ville pour une réfection similaire concernant les rues Brynmor et Brock Sud. Pour les années 2015 et 2016, le tout reste encore à définir et nous vous informerons des projets à venir s'il y a lieu.

Enfin, je vous rappelle que le programme triennal d'immobilisations est un outil de planification à partir d'orientations générales et que la décision d'investir ou non dans un projet donné est conditionnelle à la capacité de payer de la Ville et à l'obtention de subventions.

Montréal-Ouest, le 30 septembre 2013

**Beny Masella, maire**